

Études

Créoles

Représentations des « mélanges » linguistiques en Martinique : des créolismes au français régional

Jean-David Bellonie¹ et Elissa Pustka²

¹Université des Antilles (Martinique)

²Université de Vienne (Autriche)

jean-david.bellonie@univ-antilles.fr / elissa.pustka@univie.ac.at

Résumé

En partant de la signification populaire attribuée au terme de *mélange*, cet article s'intéresse à la délimitation du français et du créole dans les représentations linguistiques de jeunes étudiants martiniquais ayant des pratiques langagières bilingues. Nous souhaitons notamment avoir des indices sur l'évolution du français régional qui renvoie à une nouvelle réalité aux Antilles depuis au moins deux générations avec des locuteurs ayant le français comme langue première (L1) (que ce soit comme unique L1 ou comme deuxième L1 avec le créole). En nous appuyant sur le cadre méthodologique de la linguistique perceptive, nous avons invité nos informateurs à nous proposer, par écrit, des exemples caractéristiques de productions « mélangées » français-créole qu'on retrouve dans les pratiques quotidiennes en Martinique. Notre étude se veut qualitative et propose un modèle de classification possible à partir de l'analyse des exemples récoltés dans les questionnaires. Nous avons ainsi distingué cinq phénomènes dans les réponses des étudiants appartenant à différents niveaux linguistiques : des interférences au niveau de la syntaxe, des hypercorrections au niveau de la phonologie, des alternances codiques – clairement marquées par la graphie – au niveau de la syntaxe, des emprunts lexicaux et enfin des hybridations, qui peuvent être de type phonologique, morphologique et sémantique. Dans leurs représentations, les étudiants distinguent ainsi clairement deux systèmes, le français et le créole, et identifient des « mélanges » entre les deux. Il faut cependant souligner qu'il ne s'agit là ni du français standard fantasmé ni du créole basilectal, mais du créole contemporain et du français régional antillais L1.

Mots-clés : représentations, mélanges, créole, français régional antillais, linguistique perceptive, medium graphique.

Abstract

Starting from the popular meaning attributed to the French word *mélange* (mixing), this article focuses on the delineation of French and Creole in the linguistic representations of young Martinican students with bilingual language practices. We particularly wanted to have indications about the evolution of regional French that refers to a new reality in the West Indies for at least two generations with speakers having French as their first language (L1) (whether as a single L1 or as a second L1 with Creole). Based on the methodological framework of perceptual linguistics, we invited our informants to propose, in writing, characteristic examples of French-Creole « mixed » productions found in everyday practices in Martinique. Our study is qualitative and proposes a possible classification model based on the analysis of the examples collected in the questionnaires. We thus distinguished five phenomena illustrated in the students' answers: syntax interference, phonological hypercorrections, code alternations – clearly marked by the spelling – on the syntactical level, lexical borrowing and finally phonological, morphological and semantic hybridizations. In their representations, the students clearly distinguish two systems, French and Creole, and identify « mixes » between the two. It must be

emphasized, however, that this is neither standard fantasized French nor basilectal Creole, but contemporary Creole and regional Antillean French L1.

Keywords: Representations, mixed languages, Creole, regional French of the West Indies, perceptive linguistics, graphic's medium

1. Introduction¹

Le terme de *mélange* ou la notion de *langue mixte* portent à confusion depuis les débuts de la linguistique moderne : au XIX^{ème} siècle, le *dictum* de Müller (1861) « Il n'existe pas de langue mixte » s'opposait à celui de Schuchardt (1884 : 131) « Il n'existe pas de langue qui ne soit pas du tout mixte ». ² Cette apparente contradiction peut être résolue en distinguant les niveaux individuel et social ainsi que les perspectives synchronique et diachronique : tandis que le linguiste visant l'évaluation de la compétence d'un locuteur à un moment donné s'appuiera sur l'analyse du ou des « système(s) » cognitifs (au pluriel en cas de bi- / plurilinguisme), celui s'intéressant à l'émergence de ce que partage une communauté linguistique sera plus sensible au fait qu'il y a toujours contact de langues et de variétés et donc « mélange » (cf. Pustka 2007a).

En considérant l'évolution terminologique pour décrire les phénomènes de contact entre le français et les créoles, rappelons que dès 1884, Schuchardt, considéré comme l'un des pères fondateurs de la créolistique, mettait en valeur un type particulier de « mélanges », celui entre le créole et sa langue lexificatrice : « Là où une fois un patois créole s'est fixé, il émergera entre lui et la langue européenne, si celle-ci y est parlée, une échelle de croisements et de glissements » (Schuchardt 1883 : 800, traduction Elissa Pustka & Jean-David Bellonie). ³ Un tel continuum n'a jamais été trouvé aux Petites Antilles françaises (cf. Lefebvre 1974 et Bernabé 1983 pour la Martinique ; Hazaël-Massieux 1978, Ludwig 1996 et Pustka 2009 pour la Guadeloupe) : ni sous forme d'échelle implicative telle qu'elle a été postulée par DeCamp (1971) ni sous forme d'un mésolecte en tant que variété intermédiaire postulée par Bickerton (1973), tous deux travaillant sur des créoles à base anglaise. Pour rendre compte de la complexité de la situation linguistique et sociolinguistique, certains auteurs ont proposé d'autres concepts sur lesquels nous reviendrons plus en détail dans la section 2.1 : G. Hazaël-Massieux (1978) proposait d'y voir une *triglossie* « français – créole – français régional », tandis que Bernabé (1983) évoquait un *continuum-discontinuum* (en référence à un système non figé, soumis à la variation, avec un brouillage de la frontière entre français créolisé et créole francisé), et M.-C. Hazaël-Massieux (1996) pour sa part préférait qualifier la situation de *double continuum* : bien que français et créole connaissent en apparence une répartition fonctionnelle au niveau de la société, on observe beaucoup de variation au niveau individuel – au niveau des systèmes comme des usages (cf. aussi Ludwig *et al.* 2006, Pustka 2007a).

¹ Merci à Verena Dobretsberger et Magdalena Zehetgruber pour la saisie des données et à Marc Chalier pour l'exploitation statistique.

² Citations originales en allemand : « Es gibt keine Mischsprache » (Müller 1861) et « Es gibt keine völlig ungemischte Sprache » (Schuchardt 1884, 131) (traductions E.P. ; cf. Pustka 2007a, 14).

³ Citation originale en allemand : « Wo sich einmal eine kreolische Mundart fixiert hat, wird zwischen ihr und der europäischen Grundsprache, falls sie ebenda irgendwie cultivirt [sic !] wird, eine Scala von Kreuzungen oder Uebergängen hervortreten. » (Schuchardt 1883, 800).

Si on ne trouve pas de continuum global entre le français et le créole aux Antilles avec un « système mixte » entre les deux, on constate néanmoins de nombreux types de « mélanges » : à côté des interférences et emprunts, alternances codiques et hypercorrections bien connus des recherches sur le contact de langues (cf. section 2.2), Prudent (1981) propose spécialement pour les Antilles le concept d'*interlecte*. Il entend par cela un macro-système langagier recouvrant toutes les variétés de français et de créoles co-présentes (des formes *interlectales* – ambiguës ou hybrides ; cf. section 4.1.5). En gardant l'idée de deux systèmes distincts aux niveaux des compétences, d'autres auteurs soulignent l'émergence d'un *français régional* L1 (cf. Hazaël-Massieux 1978 ; March 1996 ; Hazaël-Massieux & Hazaël-Massieux 1996 ; Ludwig *et al.* 2006 ; Pustka 2007a et b). Les deux concepts ne sont cependant pas incompatibles. Prudent (1982) avance par ailleurs l'idée que certains « mélanges » ne sont pas des phénomènes du contact contemporain entre français et créole, mais qu'ils pourraient éventuellement déjà exister depuis les débuts de la colonisation et la naissance des créoles : « L'interlecte n'est pas dans mon esprit une scorie, un résidu, un déchet de la diglossie. Je crois qu'il est attesté dès les premières heures de la colonisation » (Prudent 1982, 38). On n'aurait donc pas à faire aux Antilles à un processus de semi-créolisation comme il a été proposé pour la Réunion et le Brésil (cf. Holm 2001) ni à un processus de décréolisation récente comme dans les cas des créoles à base anglaise (cf. supra), mais plutôt d'un contact réciproque permanent entre français et créole (cf. Gadet & Ludwig 2015). Se pose donc la question de la délimitation de ces deux langues si étroitement liées.

Une réponse possible peut être apportée par la linguistique perceptive (cf. Krefeld & Pustka 2010, 2014) en étudiant les « mélanges » au niveau des représentations des locuteurs. C'est ce que nous proposons dans cet article, en partant de la signification populaire attribuée au terme de « mélanges », bien qu'il renvoie à toute une gamme de phénomènes dans les systèmes et usages linguistiques (cf. supra) que nous analyserons par la suite en détail. Notre étude se veut qualitative : elle se base sur un corpus de réponses écrites proposées par 79 étudiants domiciliés en Martinique depuis au moins 10 ans (dont 66 nés en Martinique) et à qui nous avons demandé de nous fournir des exemples de mélanges entre le créole et le français employés quotidiennement en Martinique. L'objectif de cet article est de proposer un modèle de classification possible à partir de l'analyse des 23 exemples récoltés dans les questionnaires, bien évidemment un nombre assez restreint, en distinguant entre alternances codiques, emprunts, interférences, hypercorrections, formes ambiguës et hybrides. Cette classification nous permettra de mieux définir le concept de *français régional* qui renvoie à une nouvelle réalité aux Antilles depuis au moins deux générations dont le français est l'une des langues premières (L1) (cf. Bellonie 2011 ; Bernabé 2009 ; Pustka 2006 ; Bellonie & Pustka 2017).

2. État de la question

2.1 Représentations des « mélanges » entre créole et français aux Antilles

Il existe une grande tradition de recherches sur les représentations sociolinguistiques aux Petites Antilles françaises (cf. Kremnitz 1983 ; March 1996 ; Barreteau & Heeroma 2003 ;

Reutner 2005 ; Bellonie 2010a ; Sailer 2012 ; Pustka 2013). Selon ces études, créole et français forment deux systèmes différents pour les locuteurs (Lefebvre 1974, 50 ; Sailer 2012, 374). Ainsi les formes « mélangées » sont considérées par les locuteurs comme relevant ou d'un créole francisé ou d'un français créolisé (cf. Bernabé 1983 ; Bellonie 2009 ; Pustka 2009). Cette distinction entre deux systèmes implique que les locuteurs sont bien conscients de « mélanges » entre ceux-ci, ce dont témoignent les discours suivants de locuteurs martiniquais et guadeloupéens :

(1) « mélange le créole et le français » (locuteur guadeloupéen, questionnaire ; Pustka 2013, 110)

(2) « il mélange français créole » (locuteur martiniquais ; corpus Bellonie 2009)

Une autre expression que l'on trouve dans la bouche des locuteurs non-experts est celle de « mi-français » et de « mi-créole » :

(3) « ils parlent mi-français, mi-créole » (locuteur guadeloupéen, questionnaire ; Pustka 2013, 110)

Oliel 1979 pour sa part utilise le terme « mixte » :

(...) une grande partie de la population se sert d'une quatrième langue [en plus du créole, du français standard et du français régional ; E.P. & J-D.B.] (...) devenant une sorte de langue mixte mi-française, mi-créole et qui n'est en fait ni du créole ni du français. (Oliel 1979, 7)

Le terme *francole* également, mot-valise sur le modèle de *franglais* et *francitan*, fait référence au « mélange ». Il est introduit par William 1980 dans l'introduction de son petit ouvrage *Aurélien a paré le saut*, qu'on peut considérer ou comme le plus beau document du français régional guadeloupéen des années 1930 (cf. Ludwig 1996a, 21) ou bien comme une caricature (cf. Pustka 2007a, 63). Nous en reproduisons ci-dessous un extrait :

(4) « Aurélien Frangipane était un brave bougre, pas mauvais pour un sou, qui n'écrasait pas une mouche et qui jamais n'aurait pas dit le mot, même s'il avait marché dedans. Le papa et la maman d'Aurélien, qui étaient mariés-mission, avaient fait huit enfants dont auquel Aurélien était le dernier, ce que l'on criait la crasse du boyau. » (William 1980, 4)

Ce texte contient toute une gamme d'interférences, p. ex. *crier* pour *appeler* (< cr. *kriyé* 'appeler'), mais aussi des hypercorrections, p. ex. *dont auquel* pour *dont* (pour une analyse détaillée d'un extrait plus long cf. Pustka 2007a : 63-64).

Bien évidemment, le concept du « mélange » dans les représentations des locuteurs englobe des phénomènes différents du point de vue linguistique que nous analyserons plus en détail. La citation (5) thématise un premier aspect, le phénomène de dialogues dans les deux codes :

(5) « Ça se mélange. Vous allez à la poste, là vous trouvez des gens qui parlent le français, mais il y a ceux aussi qui ne savent pas. Ils s'adressent en créole. (...) Ils vous adressent en créole, mais vous, vous leur répondez en fran/. Alors ça se mélange. » (Guadeloupe ; corpus Pustka 2004)

L'alternance codique ou *code-switching* (cf. section 2.2) à l'intérieur de la parole d'un même locuteur est évoquée dans les extraits suivants :

(6) « Ça se mélange, ça se mélange. C'est-à-dire qu'on peut faire une phrase en français, une phrase en créole, commencer une phrase en français, la finir en créole, mélanger des mots français avec des mots créoles, commencer un mot en français, le finir en créole et euh parler en français donner une intonation en créole, parler en créole donner une intonation en français, euh, ça s'emmêle, ça se mélange et euh c'est nous. C'est comme ça qu'on est. » (Guadeloupe ; corpus Pustka 2004)

(7) « je vais alterner on aura pas une conversation que je pourrais quantifier pendant une demi-heure on a parlé créole pendant vingt minutes on a parlé français (...) non il y aura toujours un mot +++ il y aura toujours quelque chose une expression il y aura toujours un moment euh et surtout lorsqu'on on est proche ++ on va ++ allez on rentre dans le créole mais on va pas y rester longtemps on fait un petit sosé⁴ hop on va en français on fait un petit sosé la preuve un petit sosé on revient bon et ça c'est naturel je ne (le) contrôle pas. » (Martinique ; corpus Bellonie 2009)

Dans l'extrait (8) par exemple, l'alternance codique est présentée comme caractéristique de pratiques langagières bilingues quotidiennes. L'informateur, qui est enseignant et conseiller pédagogique en langues et cultures créoles, utilise trois fois le verbe *alterner* dans ce court extrait ainsi que des verbes ou expressions synonymes. Par le biais de métaphores en français et en créole (« on rentre dans le créole mais on va pas y rester longtemps » ; « sosé »), le locuteur explique en quoi la langue créole est un espace dans lequel il peut se déplacer de façon ponctuelle avant d'utiliser le français. On trouve également dans cet extrait l'énumération de paramètres des situations de communication (immédiat *versus* distance, cf. Koch & Oesterreicher 2001⁵) dans lesquelles l'absence de pression normative va permettre cette alternance. *Mélanger* est perçu comme un processus inconscient et inné, le locuteur l'illustre lui-même en analysant son propre discours avec l'insertion du mot créole *sosé* (« on fait un petit *sosé*, la preuve un petit *sosé* »). Les mélanges sont tels qu'il est difficile d'identifier et de délimiter les langues dans le discours d'un locuteur créolophone martiniquais (cf. Bellonie 2009, 181-182).

Souvent, quand les locuteurs disent utiliser les deux langues « en même temps » ((9) ; cf. p. ex. aussi « parlent à la fois français et créole » ; Pustka 2013, 110), les exemples linguistiques concrets montrent cependant qu'il s'agit plutôt d'une juxtaposition :

(8) « Souvent, j'utilise les deux en même temps : « Heureusement, on pa resté là » » (Guadeloupe ; Reutner 2005, 248)

⁴ Fr. *tremper* : cf. Telchid (1997, 158, *saucer*) et Confiant (2007, 1259, *sosé*). Selon Ludwig *et al.* (2002, 295) : « court moment, courte visite ».

⁵ Cf. aussi Bellonie (2009, 38) qui précise que dans ce cadre théorique, la langue est représentée comme « un ensemble infini d'actualisations qui s'interprètent en fonction du pôle auquel elles vont se rapporter, à savoir soit l'immédiat (ou « proximité »), soit la distance communicationnelle, nous affranchissant ainsi de la dichotomie classique et trompeuse opposant l'oral synonyme d'informel et l'écrit synonyme de formel ».

De plus, les locuteurs avancent le phénomène des *coups de roches* (cr. *koutwòch*), comme on appelle communément les créolismes aux Antilles (cf. Pustka 2007a, 2013 ; Sailer 2012). En effet, mis à part une « prononciation comme en créole » (Pustka 2013, 110) et des mots créoles, le « français créolisé » est caractérisé, selon les locuteurs, surtout par des « fautes de grammaire » (Pustka 2013, 110 ; cf. aussi section 2.2).

Ces « mélanges » sont souvent stigmatisés dans les deux sens. D'un côté, le manque de compétence en français est vu comme manque d'éducation (cf. Bellonie 2010a, 179). De l'autre côté, le manque de compétence en créole (« créole francisé ») est considéré comme signe d'assimilation (cf. Bellonie & Pustka 2017, 551-552).

Traditionnellement ce genre de réalisations 'métissées' a été stigmatisé par le corps social. Trahissant le mouvement mimétique du nègre vers le béké, du rural vers le citadin, de l'illettré vers le 'docteur', elles sont entrées dans la culture quotidienne. Madeleine Saint-Pierre cite les expressions *fransé janbé*, *fransé bannann* ou *franswa* (...) qu'elle a recueillis à ce sujet (...). (Prudent 1981, 31).

Les termes auxquels Prudent 1981 fait référence, datent bien évidemment encore de l'époque où la plupart des Antillais ne parlaient le français que comme deuxième langue (L2). Aujourd'hui, il existe un français régional antillais qui est la seule, ou l'une des deux premières langues de la quasi-totalité des jeunes générations (cf. March 1996, Barreteau & Heeroma 2003 ; cf. aussi Confiant 2007, 31). Notre étude contribuera à définir quels phénomènes issus du créole en tant que langue de contact principale seraient à considérer comme faisant partie de ce français régional et lesquels restent exclusivement créoles, ce qui ne les empêche pas de se « mélanger » avec cette variété de français. Avant de rentrer dans les détails de notre étude, il convient cependant de définir les concepts théoriques sur lesquels se base notre analyse et de les illustrer par des exemples en contexte antillais relevés dans les études antérieures.

2.2 Types de « mélanges » dans les productions

Alors que le mot « mélange », utilisé par les non-experts, reste assez flou, la linguistique de contact propose une variété de concepts théoriques permettant de classer et d'analyser de façon plus fine les phénomènes observés.

Le concept d'*interférence* s'applique depuis Weinreich 1953 aux influences de la première langue (L1) aux langues acquises ou apprises ultérieurement. Aux Antilles, ce terme est particulièrement utilisé dans le contexte de l'enseignement du français : « D'un point de vue strictement normatif (...), le créolisme est une faute. » (Oliel 1979, 8). De plus, Mazama (1997, 64-70) y voit l'effet d'un conflit identitaire, dans les deux sens (créolismes en français et gallicismes en créole). Différentes études ont montré que ces passages du créole vers le français concernent avant tout le niveau morphosyntaxique et surtout le genre nominal, le temps verbal ainsi que l'emploi de prépositions (cf. Ludwig *et al.* 2006 ; Pustka 2007a, 2013 ; Bellonie 2010b ; Sailer 2012), domaines illustrés par les exemples suivants :

(9) *un chaise* (au lieu d'*une chaise* ; Guadeloupe, Ludwig *et al.* 2006, 168)

(10) j'ai été à la Martinique, je *restais* quinze mois à la Martinique, sous le drapeau, et puis après, on m'a libéré (au lieu de *je suis resté* ; Guadeloupe ; Pustka 2007a, 126)

(11) mets ton casque *dans* ta tête (dans le sens de 'sur' ; Martinique ; Bellonie 2010b, 295)

(12) va prendre ça *pour* moi s'il te plaît (Martinique ; Bellonie 2010b, 292)

Les exemples (11) et (12) renvoient à la question de l'emploi non standard des prépositions⁶ ainsi qu'à la valence verbale. Sur ce dernier point, Ludwig *et al.* (2006) précisent :

L'expression des actants sémantiquement plus marqués que l'agent et le patient peut poser problème en français guadeloupéen. Ceci est dû au fait que le créole ne dispose pas de mode d'expression grammaticale de la diathèse passive, et que le tiers actant ne porte qu'une marque positionnelle (seul le bénéficiaire, type plus spécifique du tiers actant, peut être marqué par *cr. ba*). (Ludwig *et al.* 2006, 167-168).

Si on prend l'exemple de *cr. palé*, on voit qu'il est trivalent (il régit un agent, un patient et un bénéficiaire) et qu'il admet deux constructions : *cr. an palé'w* et *an palé ba'w* (fr. *je t'ai parlé*) (cf. Ludwig *et al.* 2002, 29). En français régional, ce phénomène est bien décrit dans Pustka (2007a) pour la Guadeloupe et corrobore l'analyse de Romani (1997, 18-19) pour la Martinique (cf. aussi Leury 1990 ; Reutner 2005 ; Bellonie 2010b).

L'analyse des productions mélangées atteste également de ce qu'on peut qualifier d'« hypercorrections » qui se manifestent par le sur-emploi de règles généralement sous-employées. Celles-ci sont « [...] [liées] à la volonté qu'ont les locuteurs de produire des formes qu'ils jugent 'prestigieuses', volonté contrecarrée par leur maîtrise insuffisante de la variété légitime » (Francard 1997, 159). Ainsi, l'élision commune du /r/ en créole et français antillais mène-t-elle à des réalisations erratiques comme *boisson* [bʁasɔ̃], *agent (de police)* [aʁʒã] ou *avocat* [avokaʁ] (cf. Colvat-Jolivière 1978, 38sq.). Selon Prudent (1981, 31), les formes hypercorrigées sont souvent caractéristiques d'une certaine affectation ou ironie.

L'alternance codique (angl. *code switching*) est définie comme « the alternation of two languages within a single discourse, sentence or constituent » (Poplack 1980, 583). Suivant le degré d'intégration à différents niveaux linguistiques (phonologique, morphologique, syntaxique), on distingue l'alternance codique de l'emprunt (angl. *borrowing*). Cette distinction n'est pas toujours facile, ni d'un point de vue de linguistique interne ni en rajoutant comme critère les représentations des locuteurs non-experts⁷. Comme le signale Bellonie (2010b) :

[en français martiniquais] on relève souvent des phénomènes d'alternances français/créole ou de mélanges, avec une influence phonique, lexicale, grammaticale et idiomatique du créole, parfois difficile à identifier du fait de la proximité entre les langues. Les exemples concernent l'introduction de discours rapporté en créole [...], des modalisations du discours [...], des expressions idiomatiques ou proverbiales en créole, souvent ludiques [...] et des phénomènes de calque [...]. (Bellonie 2010b, 293).

⁶ Sur l'usage non standard des prépositions et l'expression de la spatialisation en français en Martinique, voir aussi Romani (1997), Bellonie (2007 ; 2008) et Jeannot-Fourcaud (2015).

⁷ Les limites de l'article ne nous permettent pas de développer cette réflexion, mais il serait intéressant de compléter l'analyse avec les fonctions et motivations des mélanges. P. ex., Gumperz (1989) distingue entre alternances situationnelles vs. métaphoriques ou conversationnelles, avec pour cette dernière une hiérarchisation en plusieurs fonctions.

Pustka 2009 démontre la complexité de cette analyse sur la base d'un corpus de recettes de cuisine en créole et français guadeloupéens et d'un test de perception. À première vue, on pourrait par exemple considérer qu'il existe des correspondances claires comme cr. guad. *bélanjè* – fr. *aubergine*⁸. À y regarder de plus près, on note pourtant que *bélangère*, qui figure dans le dictionnaire de français régional de Telchid (1997), n'apparaît dans le corpus de Pustka 2009 que chez une seule locutrice ayant le créole comme L1. En revanche, le mot français *AUBERGINE*⁹ ou sa traduction en créole *obèrjin*¹⁰ (uniquement utilisé par des locuteurs ayant le français comme L1) sont fréquemment employés dans la partie créole du corpus, et la prononciation [obew3in] n'est pas perçue comme gallicisme par les auditeurs du test de perception. De plus, cette forme est entièrement intégrée dans la syntaxe créole :

(13) an pa ka pliché AUBERGINE-la, an ka fè ti mòso euh tout piti mòso euh AUBERGINE é, é kourjèt. (Guadeloupe ; Pustka 2009, 56)

(14) ou ka mété AUBERGINE a-w (Guadeloupe ; Pustka 2009, 56)

Déjà Prudent (1981, 29) souligne cette difficulté d'analyse en notant les formes ambiguës dans ses transcriptions en petites lettres capitales :

(15) Kréyol sé lang nou Martiniké... alé nou ka palé kréyol... TANDIS QUE... en France, c'est le français qu'on parle... ALORS COMME nou za abitué pale kréyol nou, sé kréyol nou ka palé... (Martinique ; Prudent 1981, 29)

Face à cette complexité, Prudent (1981, 31) introduit un nouveau concept pour le contexte antillais : celui d'*interlecte* ou *zone interlectale*, qu'il définit comme « l'ensemble des paroles qui ne peuvent être prédites par une grammaire de l'acrolecte ou du basilecte » (pour une critique cf. Hazaël-Massieux 1996). Il entend par cela non seulement les interférences, hypercorrections, alternances codiques et formes ambiguës (cf. supra), mais aussi des formes « hybrides¹¹ » (Prudent 1981, 31). Un exemple prototypique est fourni par Mérida & Prudent (1984, 36) : « *rantouwné*, ni français (*s'en retourner*), ni créole (*ritounen*) ».

Hormis cette proposition d'analyse, durant les dernières décennies, le concept de *français régional* s'est de plus en plus appliqué aux Antilles, suivant le développement des compétences des locuteurs martiniquais et guadeloupéens en français. Certains auteurs décrivent ce français régional comme relevant d'un phénomène de double continuum, l'un du côté du créole et l'autre du côté du français¹² (cf. Hazaël-Massieux & Hazaël-Massieux 1996, Ludwig *et al.* 2006, Pustka 2007a). Ainsi, des mots comme *cabri* « petite chèvre », *gadè-d-z'affaires* « sorcier, voyant » ou *Blanc-France/métro* « personne blanche originaire de

⁸ Aucune entrée pour *aubergine* ou *bélangère* dans le dictionnaire créole de Confiant 2007.

⁹ Noté comme alternance codique avec des majuscules.

¹⁰ Aucune entrée dans le dictionnaire créole de Ludwig *et al.* 2002.

¹¹ Gadet et Ludwig (2015 : 53), faisant écho aux travaux récents en sociolinguistique du contact (Simonin & Wharton 2013) rappellent pour leur part que la notion d'*hybridation* serait aujourd'hui le terme générique permettant de qualifier « tout effet linguistique exercé par une langue sur une autre ». Les formes hybrides sont donc inhérentes à la situation de contact de langues et peuvent se manifester à tous les niveaux de l'analyse linguistique.

¹² Voir aussi Bernabé (1982) qui préfère analyser la situation en termes de *continuum-discontinuum* : système à quatre niveaux reliables deux à deux : français standard/français créolisé d'une part ; créole basilectal/créole francisé de l'autre. Pour une analyse, voir Basso & Candau (2007, 2).

l'Hexagone » (contrairement au *Blanc-créole* né aux Antilles) font-ils entièrement partie du français régional (cf. Telchid 1997, Pustka 2007a : 119), qu'il s'agisse d'un point de vue étymologique d'archaïsmes¹³, de créolismes ou d'innovations. Des mots comme *acra* « friture de stockfish, de potiron, etc. » et *zouk* « fête » ont, par l'importation de leurs référents, même fait leur entrée dans le français commun (cf. *Petit Robert*). Pour ce qui est de la phonologie, l'élosion du /r/ passe inaperçu selon le test de perception de Pustka 2009 alors que des /r/ inhabituels en créole sont catégorisés comme du *créole francisé* (p. ex. *TROP* [tʁo] au lieu de *two* [two], *VINAIGRE* [vinegʁ] au lieu de *vinèg* [vineg]). Au niveau de la morphosyntaxe, un cas discuté entre autres est la construction de subordonnées sans subordonnant que l'on retrouve cependant aussi dans de nombreuses autres variétés de français (cf. p. ex. Pustka 2010) :

(16) je sais Ø elle m'aime bien (Martinique ; Leury 1990, 70),

(17) on sait Ø c'est un Martiniquais (Guadeloupe ; Pustka 2010, 157)

Après ce survol de l'état de la recherche sur les différents types de « mélanges » observés aux Antilles et une clarification des concepts théoriques permettant de mieux les appréhender, nous allons présenter la méthodologie de notre enquête.

3. Méthodologie

Notre étude sur les représentations sociolinguistiques en Martinique se base sur un questionnaire écrit rempli par 79 étudiants (dont 66 sont nés en Martinique) de différents cursus (espagnol, droit, etc.) de l'Université des Antilles en Martinique au mois de mars 2014. Au total, notre questionnaire contient 15 questions, en partie ouvertes, en partie fermées, portant sur les représentations sociales et sociolinguistiques des Antillais¹⁴. Dans le présent article, nous nous intéresserons plus particulièrement aux réponses à la question : « Pourriez-vous donner quelques exemples de mélanges entre le créole et le français comme on en entend en Martinique ? ». Les énoncés que nous avons récoltés ne peuvent bien évidemment pas être mis au même plan que les phénomènes de « mélange » observés ou enregistrés dans un corpus oral et transcrits par le chercheur. Nos interprétations se basent sur les graphies proposées par nos informateurs. Pour leur interprétation, il faut tenir compte du fait que la population martiniquaise est peu alphabétisée en créole (cf. Nazaire *et al.* 2008, 95). Cela a pour conséquence que les compétences scripturales peuvent être très variables d'un informateur à l'autre, et plusieurs systèmes graphiques peuvent donc coexister dans les réponses écrites d'un même informateur¹⁵. Signalons cependant que certaines graphies sont diffusées dans les écrits sociaux (affichages publicitaires¹⁶, la presse écrite), dans la littérature (dont la littérature dite « de jeunesse ») et dans les médias sociaux (p. ex. *Facebook*) ou par le

¹³ Il y a en effet « continuité du français oral en Guadeloupe » (Ludwig *et al.* 2006 ; cf. aussi Pustka 2015).

¹⁴ Dans une perspective comparative, on peut se reporter Pustka *et al.* (2019) qui analysent les réponses à une tâche d'attribution d'adjectifs comme « le plus sympathique » et « le plus correct » à différents accents.

¹⁵ Cf. Bellonie (2009, 44-48) sur les compétences d'élèves du primaire. Voir aussi Jeannot-Fourcaud (2017) sur la variabilité graphique des SMS en Guadeloupe.

¹⁶ Cf. Bellonie (2009, 269-270) pour l'analyse d'une affiche publicitaire de prévention routière.

biais de certaines applications telles que *WhatsApp*. Partant de là, les choix graphiques¹⁷ des étudiants nous fournissent une information sur l'identification et le classement opérés par des locuteurs non-experts sur ce qu'ils considèrent être des « mélanges »¹⁸.

Nous sommes conscients du fait que notre choix d'informateurs s'est porté sur une population jeune et instruite. Ainsi, à la question « Quelle est la première langue que vous avez apprise pendant votre enfance ? », 45% des enquêtés déclarent avoir parlé le français en premier (35/79) et 55% à la fois le français et le créole (42/79). Aucun informateur n'a répondu « le créole » (2 sans réponse). Ces chiffres nuancent ceux de Barreteau & Heeroma (2003, 4) qui indiquent que 2,3% des élèves en Martinique ont le créole comme « langue maternelle » et 97,2% le français, sans proposer de catégorie prenant en compte le bilinguisme des élèves¹⁹. Dans notre propre questionnaire, les informateurs avaient le choix entre : *français, créole, français et créole* ainsi que *autre(s)* (dans cet ordre). Nos résultats sont confirmés par l'étude de Müller (2018) auprès de 67 jeunes Martiniquais entre 13 et 17 ans qui déclarent parler également le créole : 43% des réponses chez les filles et 68% chez les garçons (seul un tiers l'a acquis en famille, les autres dans d'autres contextes ; cf. déjà March 1996). Sans pour autant nier un possible biais de par le mode de recueil de données (questionnaire) et une volonté d'affirmation identitaire sans lien avec les compétences réelles des informateurs (cf. Pustka 2007b), les études convergent vers ce bilinguisme généralisé (qu'il soit équilibré ou non, actif ou passif ; cf. Grosjean 2015). Ainsi, comme le précisent Genelot *et al.* (2007, 6) : « Les deux langues sont présentes dans l'environnement sociolinguistique de l'enfant et se développent à des rythmes différents ».

En plus de cette question sur les compétences (déclarées), nous voulions mettre à jour les représentations de nos informateurs de l'usage (également déclaré) des deux langues en fonction de la situation (définie par l'interlocuteur et le lieu) et/ou de la fonction du discours, d'où la question : « Dans quelles situations et avec qui les Martiniquais parlent-ils plutôt le créole, le français ou les deux ? »²⁰. Nous avons choisi de ne pas interroger cette fois-ci les informateurs sur leurs propres usages, mais sur leurs représentations des usages, celles-ci pouvant être plus fiables dans des situations de conflit linguistique. Dans la plupart des contextes, nos témoins optent pour la troisième possibilité (« les deux » ; cf. figures 1 et 2). Seul entre enfants, le français prédomine, et il semble également très important dans les discours intergénérationnels en famille. Quant au créole, le taux qui est de loin le plus élevé est atteint quand on s'adresse aux grands-parents, mais on y trouve également un taux

¹⁷ Précisons que nous nous sommes appuyés sur les normes orthographiques proposées par le dictionnaire de Confiant (2007) qui s'appuie sur le standard 2 de la « Graphie-GEREC » (du nom du Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone). Elle est basée sur une écriture phonologique et des formes proches du basilecte créole (selon le principe de la « déviance maximale ») élaborée par Bernabé (2001) et largement diffusée en Martinique. En effet, cette graphie correspond à un consensus qu'on retrouve dans la littérature et dans le domaine éducatif en particulier. En outre, la graphie GEREC est mise à l'honneur lors d'événements tels que la « dictée créole » organisée chaque année durant la « Semaine internationale de la langue créole ».

¹⁸ Sur les questions soulevées par la standardisation des normes orthographiques dans les langues créoles pour les Antilles, voir Hazaël-Massieux (1993). Sur l'usage du *langage SMS* ou *cyberlangage* par des locuteurs en contexte de contact de langues français-créole, nous renvoyons à Jeannot-Fourcaud (2017).

¹⁹ Les auteurs ne sont pas très explicites sur les modalités de passation : nous n'avons aucune information ni sur le type (ouvert ou fermé) de la question, ni sur la formulation exacte de la question ou même sur les catégories de réponses proposées.

²⁰ Nous leur avons proposé comme réponses possibles une liste prototypique d'interlocuteurs (*aux parents, entre amis, etc.*) et de situations (*à l'école, pour jurer, etc.*).

important de français. On pourrait donc formuler l'hypothèse que les jeunes choisissent le français considéré comme langue du respect si les compétences linguistiques des aînés le permettent. Nos résultats confirment donc le passage de la L1 du créole au français pendant les dernières générations (cf. March 1996 et Müller 2018). La réponse « les deux » prédomine pour la conversation entre frères et sœurs, amis, adolescents et adultes, donc au sein de la même génération.

Pour les amis, nos résultats peuvent être comparés à ceux de Barreteau & Heeroma (2003), qui avaient pourtant posé la question de l'usage de l'informateur lui-même (« Quelle(s) langue(s) parles-tu avec des ami(e)s, en dehors de l'école ? »). Dans leur étude, 44% optent pour l'item « français et créole »²¹, 43% pour « créole » et 13% pour « français » ; dans notre propre étude, ce sont respectivement 75% (« français et créole »), 13% (« créole ») et 13% (« français »). Deux hypothèses peuvent être formulées pour expliquer le pourcentage plus élevé de la catégorie « français et créole » au détriment du créole : un changement des usages entre 2003 et 2014, un changement en fonction de l'âge (élèves *vs* étudiants) ou bien un effet de la formulation de la question. Les autres catégories sont difficilement comparables, car celles proposées par Barreteau & Heeroma (2003) sont très générales (p. ex. « en famille », « en ville (...) »). Mais on remarque d'une manière générale qu'en 2003, la réponse « français » est plus fréquente que « les deux », contrairement à notre enquête datant de 2014.

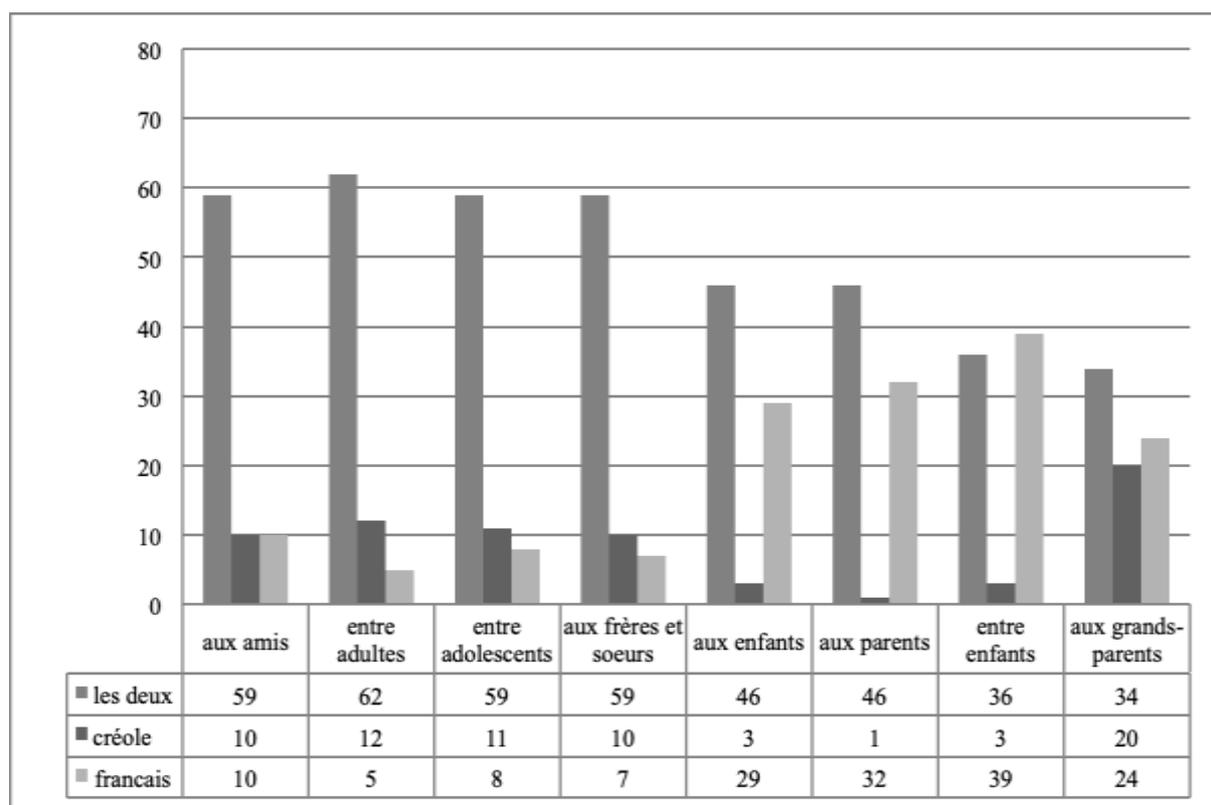


Figure 1 : Usages déclarés en fonction de l'interlocuteur (nombres absolus)

²¹ Contrairement à la question sur la L1, cette double catégorie apparaît comme réponse possible concernant l'usage.

Quant aux lieux et/ou fonctions, il se présente une situation complètement différente (cf. figure 2). Ici, dans toutes les situations proposées (école, université, travail, réunions politiques, administration ; compliments, draguer), le français prédomine – avec une seule exception bien connue : on jure en créole²². Le français en revanche est souvent présenté comme la langue des femmes et la langue de la politesse (cf. par ex. Romani 1991, 27-32 ; Pustka 2007a, 69 *et suiv.*). Pour raconter les blagues, domaine traditionnellement associé au créole, la réponse majoritaire de nos étudiants est cependant « les deux ». Le seul lieu où exclusivement le français semble être admis est l'administration (cf. aussi les 99,5% chez Barreteau & Heeroma, 2003).

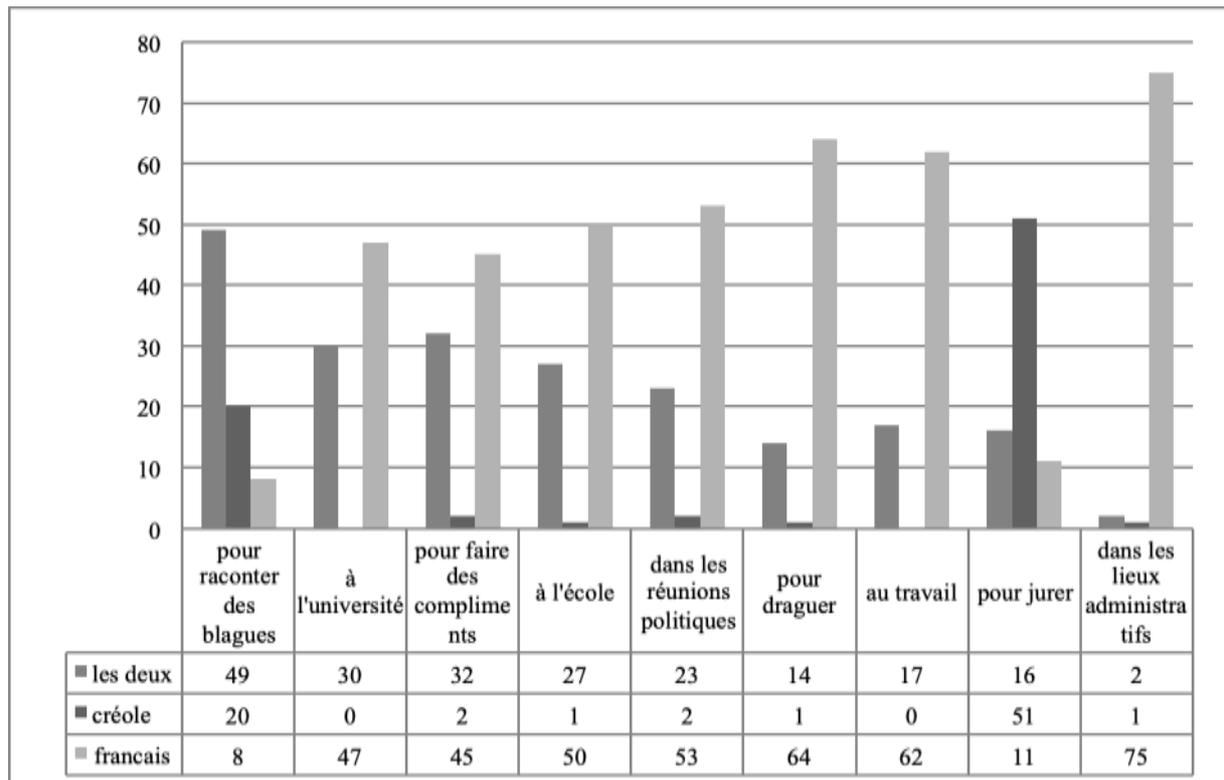


Figure 2 : Usages déclarés en fonction de la situation (nombres absolus)

Après ces considérations méthodologiques, nous nous proposons dans la section suivante d'analyser les exemples de mélanges formulés par nos informateurs en réponse à la question « Pourriez-vous donner quelques exemples de mélanges entre le créole et le français comme on en entend en Martinique ? ».

4. Analyses des « mélanges » selon les informateurs

Nous sommes bien conscients de la difficulté d'analyser des exemples recueillis, relevant bien évidemment des représentations présentées sous forme écrite (ce que les informateurs

²² Là encore, compte tenu des compétences bilingues des locuteurs et en fonction des paramètres des situations de communication, l'analyse des pratiques quotidiennes pourrait permettre de relativiser ce résultat. Un indice de cette nécessaire précaution interprétative est le taux de réponses suivantes : les deux langues peuvent servir à raconter des blagues.

proposent comme étant des « mélanges ») et non des productions orales (cf. section 3). Nous allons comparer ces données à celles recueillies dans des corpus oraux et attestées dans des dictionnaires²³. Pour ce faire, nous proposons une classification possible. La section se structure en fonction des concepts théoriques présentés dans la section 2.2 : interférences (4.1), hypercorrections (4.2), alternances codiques (4.3), emprunts (4.4) et hybridations (4.5).

4.1 Interférences

Les exemples que nous avons classés en tant qu'interférences relèvent exclusivement du domaine de la morphosyntaxe. Deux énoncés recueillis dans nos questionnaires renvoient aux cas d'omissions d'articles :

(18) « La dame vend pistaches »²⁴ (*la dame vend des cacahuètes*²⁵). (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

(19) « Demain il y a banane – Demain il y a travail. » (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

Ce phénomène a déjà été décrit dans la littérature, en particulier dans son emploi générique : *vend (des) pistaches, il y a (du) travail* (cf. Hazaël-Massieux & Hazaël-Massieux 1996, 674 ; Telchid 1997, 4 ; Pustka 2007a, 123). Ce phénomène s'explique par la fréquence de l'absence de l'article en créole : l'indéfini au pluriel n'est pas marqué (cr. *madanm-lan ka vann pistach*), et le défini disparaît quand il s'agit d'exprimer une idée générale, une quantité abstraite ou des noms de lieu (Ludwig *et al.* 2002, 22). En Guadeloupe, ce phénomène s'observe surtout chez les locuteurs de français L2 en production (cf. Pustka 2007a) :

(20) Il faut apprendre *anglais, français, espagnol, allemand, toute langue*. (Guadeloupe ; Pustka 2007a, 123)

En plus de l'absence de déterminants, on note dans les corpus des cas d'absence du pronom anaphorique (cf. Leury 1990 ; Pustka 2007a ; Bellonie 2010b) :

(21) où est le pain ? – j'ai déposé à la cuisine. (*je l'ai déposé*) (Martinique ; Leury 1990)

Les énoncés proposés par nos informateurs concernent le cas particulier de l'omission des pronoms clitiques *y* et *en* :

(22) « Je vais aller ». (*je vais y aller*) (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

(23) « j'ai marre ». (*j'en ai marre*) (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

²³ Nous nous appuyerons en particulier sur les dictionnaires de Telchid (1997), Ludwig *et al.* (2002) et Confiant (2007).

²⁴ Les citations tirées de nos questionnaires sont marquées entre guillemets contrairement aux autres exemples qui sont notés sans guillemets et avec leur source.

²⁵ Le mot du français régional antillais *pistache* et en créole *pistach* correspond à *cacahuète* en français standard (cf. Telchid 1997, Confiant 2007). Il s'agit ici d'un archaïsme (*pistache de terre* ou *fausse pistache*) que l'on retrouve aussi dans les variétés de français parlé en Afrique (cf. TLFi).

Ce phénomène existe également en français de France. Son extension est cependant beaucoup plus importante dans les aires créolophones (cf. Ledegen & Léglise 2007 pour la Guyane ; Pustka 2007a pour la Guadeloupe, Reutner 2005 et Bellonie 2010b pour la Martinique). Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'il n'existe pas de pronoms clitiques préposés en créole. Premièrement, à la différence du français, les pronoms compléments en créole sont placés après le verbe (cf. Pinalie & Bernabé 1999, 25). Deuxièmement, il n'existe pas d'équivalents créoles aux pronoms clitiques français *en* et *y*. Cette pronominalisation peut cependant être exprimée de trois manières : 1) par l'absence de marque (p. ex. cr. *I bwè*, correspondant à fr. *Il en a bu*), 2) par le pronom personnel *y* correspondant normalement à fr. *lui* (p. ex. cr. *I bwè'y*) ou 3) plus rarement, et seulement dans certaines expressions, par la préposition *di* suivie d'un pronom démonstratif (*Nou pa palé di sa* « Nous n'en avons pas parlé ») (cf. Damoiseau 1999, 56-57). Concernant ensuite le pronom français *y*, il n'a pas d'équivalent en créole. En effet, il n'existe pas en créole de construction verbale du type « verbe + préposition à + nom » sur le modèle du français (p. ex. *penser à quelqu'un*). En créole, on aura donc soit un pronom démonstratif COD (p. ex. *I ka sonjé sa* « Elle y pense ») soit la non reprise du complément sous la forme pronominale (p. ex. *Ou ka alé tou ?* « Tu y vas aussi ? ») (cf. Damoiseau 1999, 57). Ainsi n'est-il pas surprenant de constater que les pronoms français *en* et *y* sont particulièrement souvent omis dans les corpus de français régional, comme le font remarquer Pustka (2007) et Bellonie (2010b) (cf. aussi Oliel 1979, 57 ; Telchid 1997, 4). Cela est notamment le cas dans *il y (en) a*, ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'*il y a* est appris comme une construction figée, correspondant à cr. *ni*. En voici deux illustrations tirées de nos corpus :

(24) On est ici, euh, une trentaine, Saintois. *Il y a* à Saint François, *il y a* à Petit-Canal, *il y a* partout, on est semé partout. (Guadeloupe ; Pustka 2007a, 128)

(25) Est-ce qu'*il y a* qui travaillent avec une voisine ? (Martinique ; Bellonie 2010b, 292)

Un autre phénomène mentionné dans nos questionnaires est la valence, en l'occurrence du verbe *parler* (cf. section 2.2.) :

(26) « lorsque l'on dit : parler pour quelqu'un c'est un créolisme car en français on dit : parler à quelqu'un. » (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

4.2 Hypercorrections

Parmi les formes proposées par nos informateurs, on trouve aussi :

(27) « *mussieu-a* ».

Nous avons classé dans les hypercorrections, car elle ne correspond ni à cr. *misié* (Confiat 2007, 983) avec sa détermination *-a*, ni à fr. (*le*) *monsieur*. C'est par ailleurs le seul exemple dans nos questionnaires qui fasse explicitement référence au niveau phonologique : *mussieu* ressemble plutôt à la réalisation hypercorrigée de la voyelle [y] en créole : *missié* [misje] devient *mussieu* [mysjø]. De plus, au niveau du contenu, *missié-a* ne se traduit pas en français

par fr. *le monsieur*, mais plutôt par *l'homme*, *le gars* ou *cet homme*, *ce gars-là*. On en trouve un exemple dans une fable créole datant de 1958 de Marie-Thérèse Julien Lung-Fu : « Gadé mussieu ti brin !!! »²⁶. De plus, Telchid (1997) signale une forme *mussieur* (avec en plus un /r/ final) signifiant « gars, individu » en français régional antillais.

4.3 Alternances codiques (*code-switching*)

Dans les exemples ci-après, et de par le choix graphique des informateurs, on retrouve des alternances intraphrastiques de deux types : l'énoncé commence en français et se termine en créole (28 et 29), ou le contraire en (30). Dans les deux premiers énoncés, le recours au créole pourrait mettre en scène la forte expressivité, en (28) de la vulgarité et en (29) le domaine tabou de la mort, notamment de l'action de tuer ; le dernier énoncé (30) pourrait refléter le rôle du français comme langue de la politesse et de la distance (cf. section 3) :

(28) « Je vais koké manzel » (cr. *man ké koké manzel* ; fr. *je vais baiser la fille*) (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

(29) « le chlordéconne ka tjwé nou » (cr. *klordékon-la ka tjwé nou* ; fr. *le chlordécone nous tue*) (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

(30) « Manzell vini ek i di mwen : excuse moi : tu n'aurais pas l'heure pour stp ? » (cr. *Manzell vini ek i di mwen : skizé mwen : ou pa ni lè-a siouplé ?* fr. : *La fille est venue et elle m'a dit : excuse moi : tu n'aurais pas l'heure pour stp*) (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

Ces exemples montrent que, dans le médium graphique, les alternances codiques sont clairement marquées dans la conscience de nos informateurs. Même si ces locuteurs ne sont pour la plupart pas scolarisés en créole, les nouveaux médias tels que *Facebook* et *WhatsApp* ont créé des habitudes (cf. section 3).

4.4 Emprunt

Pour l'emprunt, nous avons rassemblé dans le tableau ci-dessous (cf. figure 3) tous les exemples donnés dans les questionnaires qui pourraient correspondre à cette catégorie (citations dans la colonne à gauche). Les exemples proposés relèvent tous du niveau lexical, selon notre analyse. Dans les deux colonnes suivantes, nous avons proposé des traductions possibles en créole martiniquais et en français standard (en tenant compte du niveau de langue). Nous avons systématiquement vérifié la présence de chacune des formes dans l'un des ouvrages de référence sur lesquels nous nous sommes appuyés (le dictionnaire de créole martiniquais-français de Confiant (2007) ainsi que le dictionnaire du français régional des Antilles de Telchid 1997) et nous avons reproduit une partie de la définition proposée par les auteurs dans les deux dernières colonnes du tableau. Nous avons également vérifié si nous trouvions des occurrences dans l'*Atlas linguistique des Petites Antilles* (Le Dû & Brun-Trigaud 2011/2013), mais nous n'en avons trouvé que deux (exemples 38 et 40).

²⁶ Cf. <http://creoles.free.fr/Cours/agneau.htm>.

Questionnaires	Glose en créole mart.	Glose en français	Confiant (2007)	Telchid (1997)
(31) « Arrêtez de carrer ! »	<i>Asé karé</i>	<i>Arrête de te pavaner</i>	<i>karé</i> « se pavaner, faire le beau »	---
(32) « Il est débiellé »	<i>Boug-la débiélé</i>	<i>Il est fou</i>	<i>débiélé</i> (néol.) « fou, dérangé mental »	<i>débiellé</i> (être) « prendre la tête »
(33) « L'enfant s'est fait dékatcher »	<i>Yo dékatjé manmay-la</i>	<i>L'enfant s'est fait rouer de coups</i>	<i>dékatjé</i> « démolir, rouer de coups »	---
(34) « Souba, exemple : 'cette personne est souba' »	<i>Sé an moun souba</i>	<i>Cette personne est rustre</i>	<i>soubawou</i> « rustre, rustaud » variante : <i>souba</i>	---
(35) « Je vais laver mon tchou »	<i>Man ké lavé tjou mwen</i>	<i>Je vais me laver</i> (litt. <i>je vais laver mon cul</i>)	<i>tjou</i> « cul, arrière-train, derrière »	---
(36) « J'ai manger des poids [sic !] rouges. »	<i>Man manjé pwa wouj</i>	<i>J'ai mangé des haricots rouges</i>	<i>pwa</i> « pois »	<i>pois</i> « pois, haricot »
(37) « J'ai tenu une roche »	<i>Man tjenbé an woch</i>	<i>a/ J'ai tenu une pierre</i> <i>b/ on m'a posé un lapin</i>	<i>woch</i> « pierre, roche, rocher ». Au sens figuré : <i>tjenbé an woch</i> « attendre en vain à un rendez-vous galant »	<i>roche</i> « pierre »
(38) « chivé l'Etat »	<i>Chivé (a) léta</i>	<i>perruque</i>	---	---
(39) « nou ka quémendé l'agent »	<i>Nou ka mandé lajan</i>	<i>On quémende²⁷ de l'argent</i>	---	---
(40) « missié pa sa joué football »	<i>Misié pa sa jwé futbol</i>	<i>Le gars ne sait pas jouer au football</i>	<i>futbol</i> « football »	---
(41) « 'ASÉ TOUCHÉ MWEN' alors qu'en créole correct c'est 'ASÉ MINYIN MWEN' »	<i>Asé touché mwen, Asé menyen mwen</i>	<i>Cesse de me toucher</i>	<i>touché</i> « toucher » syn. : <i>menyen</i> « toucher »	---
(42) « C'est un makoumer » ²⁸	<i>Sé an makoumè</i>	<i>C'est un homosexuel</i>	<i>makoumè</i> « homosexuel »	<i>macommère</i> « pédé, tante, pédale »

Figure 3 : Tableau récapitulatif des exemples d'emprunts relevés dans nos questionnaires

²⁷ fr. *quémender* « vx. Mendier, demander l'aumône » (TLFi).

²⁸ La graphie choisie reflète probablement la prononciation des locuteurs en français des Antilles [makoumɛr], probablement par un phénomène d'hypercorrection et de re-francisation par ajout d'un suffixe ou d'un son [ɛr], peut être sur le modèle de l'étymon *ma commère*.

Le tableau montre que nos informateurs ont une représentation normative du français (« standard ») et du créole (basilectal). Les dictionnaires révèlent cependant que certains « créolismes » sont tout simplement à considérer comme du français régional antillais, voire du français périphérique ou du français oral en général, et certains « gallicismes » comme du créole contemporain²⁹. Ainsi le mot *roche* (37) est-il documenté par Telchid (1997, 155) pour le français antillais et il existe avec cet emploi également en français canadien (cf. TLFi). Il en est de même pour le mot *pois* attesté dans Telchid (1997, 140) avec un sens générique de « pois » ou « haricot ». De l'autre côté, les formes *touché* ou *football*, considérées comme du français, apparaissent dans le dictionnaire du créole de Confiant (2007, 1324 et 505). Cette représentation normative est d'ailleurs confirmée par le commentaire en (41) où l'informateur parle explicitement de « créole correct ».

4.5 Hybridations

Dans notre catégorie « hybridation » on retrouve des exemples que nous classons dans les domaines de la sémantique et de la phonologie.

(43) « Mwen ensorti kó mwen » (cr. *mwen réyisi adan lavi*, fr. *je m'en suis sorti, j'ai réussi dans la vie*) (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

La forme *ensorti kó mwen* n'est ni du français (*se sortir de, s'en sortir*), ni du créole (*sòti*), et elle est absente de Telchid (1997) et de Confiant (2007). Contrairement au caractère idiosyncrasique de *rantouwné* (cf. section 2.2), dans le cas de *ensorti*, nous avons pu trouver des occurrences écrites sur internet :

(44) Yo paka fè ayin pou nou pé sa *ensorti ko nou* (texte du chanteur JosLa, 2007)

(45) [...] Épi sa ki du zot ke lagent tala ka aidé *ensorti ko yo!!!* (*Facebook*, 08/10/2014)

La graphie de l'énoncé (43) est clairement créole mais avec cette création verbale *ensorti* suivi d'une construction réfléchie sur la base du concept CORPS *kò-mwen* (cf. CUL dans (35)). Notons également que la graphie choisie pour marquer le son [ã] est le digramme (deux lettres pour un son) <en> au lieu de <an>. Dans l'orthographe usuelle du créole martiniquais, le digramme <en> correspond à la voyelle nasale [ẽ]. Il est intéressant de noter 1) que cette graphie non standard côtoie celle du pronom personnel « mwen » qui est correctement orthographié ; 2) qu'on retrouve cette même orthographe dans un texte de chanson en (44) ou dans le *cyberlangage* sur *Facebook* en (45)³⁰. C'est donc une forme qui circule chez les

²⁹ Comme le signale Prudent (2005, 111) : « Depuis les années 1980, d'abord en Martinique, mais progressivement dans l'ensemble des DOM, une norme endogène et pansystémique se fait jour. Si l'on est toujours sensible au « bon français », on se montre de plus en plus attentif au « bon créole » et même au français créolisé « bien fait ». Les tournures interlectales autrefois dénoncées dans l'appellation péjorative « français banane » en Martinique ou « français macotte » à La Réunion sont de moins en moins la cible des bourgeoisies locales ».

³⁰ On notera également dans ces deux derniers exemples de nombreux autres phénomènes d'hybridation parmi lesquels : le choix de l'agglutination de la particule négative *pa* avec la particule *ka* marquant l'accompli dans le système créole TMA (temps, mode, aspect) ; des graphies « francisantes » exploitant les normes orthographiques du français (cf. Jeannot-Fourcaud 2017, 10 et suiv.) comme en (44) avec *ayin* (digramme <in> au lieu de <en>) ou en (45) avec *lagent* (cr. *lajan*) et *aidé* (cr. *édé*).

scripteurs quel que soit le type de support³¹.

(46) « cet enfant est souceur » (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

Comment catégoriser l'adjectif *souceur* (46) et le nom dérivé *la souce* proposé aussi par nos informateurs ? Ces formes ne sont ni françaises – tant du point de vue formel que sémantique (fr. *suceur*, *la suce*) –, ni créoles (*sousè*). Confiant (2007, 1268) atteste du mot *sousè* qui signifie « flatteur ; lèche-bottes ». Il indique aussi qu'en français régional antillais, il existe le mot *suceur* (cependant aucune attestation dans Telchid 1997 ou dans nos corpus). Une interprétation possible pour le mot *souceur* est la re-francisation de la morphologie (suffixe *-eur*) et/ou de la phonologie (voyelle arrondie et /r/ final).

Il est possible qu'il y ait un phénomène similaire dans l'énoncé suivant :

(47) « j'ai pris un chemin chien » (questionnaire Bellonie & Pustka 2014)

En créole, il existe la forme *chimen-chien* dans le sens de « sentier non balisé, sentier sauvage, trace » (Confiant 2007, 285). L'interprétation possible serait qu'à partir de l'emprunt de la morphologie composée en créole, il y a eu re-francisation de la phonologie (schwa) ou que la forme lexicale créole (*chimen*) a été remplacée par la forme française (*chemin*).

5. Conclusion

Nous avons montré dans cet article que le terme populaire de « mélanges » linguistiques, si vague qu'il soit, évoque des associations chez les étudiants martiniquais. Dans leurs représentations, ils distinguent en effet clairement deux systèmes, le français et le créole, et identifient des « mélanges » entre les deux. Il faut cependant souligner qu'il ne s'agit là ni du français standard *fantasmé*³² ni du créole basilectal, mais du créole contemporain et du français régional antillais L1 (cf. section 3). Nos données suggèrent que le français régional antillais n'est pas un « mélange », comme l'avaient laissé entendre les travaux antérieurs sur le français L2 aux Antilles (cf. section 2.1). Force est de constater que ce qui paraît chaotique d'un point de vue extérieur ne l'est pas nécessairement d'un point de vue intérieur, pour preuve ce commentaire de l'un de nos informateurs : « c'est tellement automatique qu'au final, cela devient une logique. » (questionnaire Bellonie & Pustka 2014).

Notre approche méthodologique nous a permis de mettre à jour les représentations des locuteurs au moyen d'un questionnaire écrit. Ce choix a contraint nos informateurs à exprimer leurs représentations à l'aide des systèmes graphiques bien distincts de leurs deux langues : système étymologique pour le français³³ et système phonologique pour le créole³⁴.

³¹ Il serait intéressant d'élargir les recherches d'occurrences de ce terme (dans des corpus oraux et écrits) et de le soumettre au jugement d'informateurs dans le cadre de tests de perception sur la forme sonore ou graphique. Cela permettrait d'évaluer son degré de diffusion et son statut dans le lexique d'un créole contemporain.

³² Sur la notion de *normes fantasmées*, cf. Moreau (1997, 222-223).

³³ Pour plus de précision, cf. Catach 2005 p. ex. qui précise que l'orthographe du français possède des correspondances graphèmes-phonèmes non univoques.

³⁴ Cf. section 3, note de bas de page 15.

Bien que le concept de « mélange » corresponde aux représentations des non-experts, la linguistique de contact distingue au moins cinq phénomènes distincts que nous avons repris comme critères pour l'analyse des exemples proposés par nos informateurs : ainsi, les interférences et les hypercorrections peuvent-elles être situées au niveau de la syntaxe, les hypercorrections au niveau de la phonologie. Le cas est plus complexe pour les emprunts lexicaux et les hybridations qui sont à la fois d'ordre phonologique, morphologique et sémantique. Les absences d'articles et de pronoms clitiques par exemple sont clairement perçus comme des « mélanges » et ne sont donc pas des traits du français régional antillais. Ce résultat obtenu par la méthode du questionnaire va dans le même sens que les études basées sur des corpus : il est possible de distinguer entre interlangues de locuteurs de français L2 d'une part et productions relevant du système du français régional L1 d'autre part (voir section 2.2). Dans les productions orales par contre, on retrouvera également des formes ambiguës (cf. section 2.2). Afin de faire le lien entre productions et représentations, la linguistique perceptive des variétés suggère d'avoir recours à des tests de perception. Ce faisant, il serait particulièrement intéressant pour le cas antillais actuel, de contraster des stimuli acoustiques et graphiques.

Nous concluons en rappelant que le français régional antillais est non seulement rentré dans les pratiques orales quotidiennes de la quasi-totalité de la population³⁵ depuis deux générations (cf. section 3), mais il se diffuse à l'heure actuelle dans les nouveaux écrits électroniques (*Facebook* et *WhatsApp*). Ainsi la situation devient-elle encore plus complexe : en plus du double continuum au niveau de la conception entre immédiat et distance pour les deux langues en parallèle (*double continuum*, cf. section 1), il s'ajoute la dichotomie du médium entre graphie et phonie (cf. section 2.1³⁶).

Références

- Barreteau, Daniel & Heeroma, David J.H. (2003) « Des élèves de troisième s'expriment sur le français et le créole en Martinique » [En ligne], consulté le 14 mars 2019. URL : <http://www.manioc.org/research/HASH952f1810b0d88fa1654dc3>.
- Basso, Julien & Candau, Olivier (2007) « L'enseignement du Français en Guadeloupe : réflexion pour une pédagogie adaptée à la diglossie Créole/Français. Analyses de productions orales et écrites et incidences sur les plans pédagogique et didactique », *Contextes et Didactiques* [En ligne], 1 | 2007, mis en ligne le 15 décembre 2007, consulté le 15 juin 2019. URL : <https://www.contextesetdidactiques.com/94>
- Bellonie, Jean-David (2011) « Evolution du bilinguisme en Martinique : ce que nous apprennent les déclarations et les pratiques langagières des élèves du primaire », *Recherches Haïtiano-Antillaises*, 7, p.113-130.
- Bellonie, Jean-David (2010a) « Repräsentationen des *accent antillais* und des *accent parisien* in Martinique », in Krefeld, Thomas & Pustka, Elissa (éd.) *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Francfort sur le Main : Lang, p. 265-287.

³⁵ Depuis les débuts de la colonisation, il existait aux Antilles un français régional des colons blancs (français colonial), et suite à l'abolition de l'esclavage aussi un français régional de la bourgeoisie de couleur se formant à partir du français scolaire et du créole (cf. Pustka 2015).

³⁶ Cf. aussi la note de bas de page n°5.

- Bellonie, Jean-David (2010b) « De l'intérêt de corpus diversifiés pour la réflexion sociolinguistique et didactique en Martinique...et ailleurs », *Verbum*, vol. XXX n°4, p. 285-296 (affiché 2008).
- Bellonie, Jean-David (2009) *Ce que la didactique du français « langue maternelle » en Martinique peut tirer d'une étude sociolinguistique*, Thèse de Doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense.
- Bellonie, Jean-David (2008) « Français et créole en contact en Martinique : diglossie ou continuum ? Ce que nous apprend l'analyse des mélanges codiques », *Journées Etudes de syntaxe : français parlé, français hors de France, créoles* [En ligne], consulté le 14 mars 2019. URL <https://www.modyco.fr/fr/base-documentaire/colloques-congres-et-journees-d-etude/2007/colloque-franco-allemand-etudes-de-syntaxe/165-bellonie-francais-et-creole-en-contact-en-martinique/file.html>.
- Bernabé, Jean (2009) « Complémentarité entre francophonie et créolité », *Cuadernos de Lingüística*, 2.2 [U.P.R. Working Papers], p. 97-104.
- Bernabé, Jean (1982) « Contribution à une approche glottocritique de l'espace antillais », *La Linguistique*, vol. 18, fasc.1, *Bilinguisme et diglossie*, Paris : P.U.F.
- Bickerton, Derek (1973) « The nature of creole continuum », *Language*, n°49, p. 640-669.
- Colvat-Jolivière, Donald (1978) « A propos du 'R' en créole », *Espace Créole* 3, p. 29-40.
- Catach, Nina (2005 [1995]) *L'orthographe française*, Paris : Armand Colin.
- Confiant, Raphaël (2007) *Dictionnaire créole martiniquais-français*, 2 volumes, Matoury, Guyane : Ibis Rouge Éditions.
- DeCamp, David (1971) « Implicational Scales and Sociolinguistic Linearity », *Linguistics*, n° 73, p. 30-43.
- Gadet, Françoise & Ludwig, Ralph (2015) *Le français au contact d'autres langues*, Paris : Ophrys.
- Genelot, Sophie, Négro, Isabelle & Peslages, Dominique (2007) « Bilinguisme familial et acquisitions scolaires. Le cas des Départements d'outremer français (DOM) », in Pascal Marquet *et al.* (eds.), *Actualité de la Recherche en Éducation et en Formation*, Strasbourg, AREF, p. 1-9, URL : http://aref2007.u-strasbg.fr/actes_pdf/AREF2007_Sophie_GENELOT_409.pdf (21.11.2016).
- Grosjean, François (2015) *Parler plusieurs langues. Le monde des bilingues*, Paris : Albin Michel.
- Gumperz, John (1989[1982]) *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*, Université de la Réunion – Paris : L'Harmattan.
- Hazaël-Massieux, Guy (1978) « Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe », *Langue française* n.37, p. 106-118.
- Hazaël-Massieux, Guy & Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1996) « Quel français parle-t-on aux Antilles ? », in *Le français dans l'espace francophone*, Paris : Champion, p. 665-687.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1993) *Ecrire en créole. Oralité et écriture aux Antilles*, Paris : L'Harmattan.

- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1996) « Du français, du créole et de quelques situations plurilingues : données linguistiques et sociolinguistiques », in *Francophonie. Mythes, masques et réalités. Enjeux politiques et culturels*, Paris : Publisud, p. 127-157.
- Hazaël-Massieux, Marie-Christine (2008) *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : histoire et analyse*, Paris : Publibook.
- Holm, John (2001) « Semi-creolization », in *Degrees of Restructuring in Creole Languages*, Amsterdam : John Benjamins, p. 19-40.
- Jeannot-Fourcaud, Béatrice (2017) « Créole, contact de langues et variabilité graphique dans les SMS en Guadeloupe », *Études Créoles* vol. XXXV n° 1 & 2, URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/jeannot-fourcaud.pdf ; 09.07.2019.
- Jeannot-Fourcaud, Béatrice (2015) « Approche systémique et multifactorielle des interférences en didactique des langues en contact », in Sun Fang Nie Yunmei (éd.), *L'Écho du Yunnan*. Kunming : Yunnan Minzu Chubanshe, p. 167-186.
- Klein, Wolfgang (1989) *L'acquisition de langue étrangère*. Paris : Armand Colin.
- Koch, Peter & Oesterreicher, Wulf (2001) Gesprochene und geschriebene Sprache/Langage parlé et langage écrit, in Günter Holtus, Michael Metzeltin & Christian Schmitt (eds.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 1/2: Methodologie (Sprache in der Gesellschaft/Sprache und Klassifikation/Datensammlung und –verarbeitung), Tübingen, Niemeyer, 584–627.
- Krefeld, Thomas & Pustka, Elissa (eds.) (2010) *Perzeptive Varietätenlinguistik*, Francfort sur le Main etc. : Peter Lang.
- Krefeld, Thomas & Pustka, Elissa (eds.) (2014) *Perzeptive Linguistik*, Stuttgart : Franz Steiner Verlag.
- Kremnitz, Georg (1983) *Français et créole : ce qu'en pensent les enseignants. Le conflit linguistique à la Martinique*, Hamburg : Buske.
- Le Dû, Jean & Brun-Trigaud, Guylaine (2011/2013) *Atlas linguistique des Petites Antilles*, volume 1 et 2, Paris : Éditions du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.
- Ledegen, Gudrun & Légise, Isabelle (2007) « Variations syntaxiques dans le français parlé par des adolescents en Guyane et à la Réunion : témoignages de périphéries », in Trimaille, Cyril, Lambert, Patricia, Millet, Agnès & Rispaïl, Marielle (éds.) *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan, p. 95-105
- Lefebvre, Claire (1974) « Discreteness and the linguistic continuum in Martinique », *Anthropological Linguistics*, n° 16-2, p. 47-78.
- Leury, Catherine (1990) *Le français parlé à la Martinique*, Mémoire de Maîtrise, Université de Rouen.
- Ludwig, Ralph (1996a) : *Kreolsprachen zwischen Mündlichkeit und Schriftlichkeit. Zur Syntax und Pragmatik atlantischer Kreolsprachen auf französischer Basis*, Tübingen : Narr.
- Ludwig, Ralph, Montbrand, Danièle, Pouillet, Hector & Telchid, Sylviane (2002) *Dictionnaire créole-français (Guadeloupe), avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, Paris : Maisonneuve & Larose, 2ème édition.

- Ludwig, Ralph, Poulet, Hector & Bruneau-Ludwig, Florence (2006) « Le français guadeloupéen », in Confiant, Raphaël & Damoiseau, Robert (dir.) *A l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, Matoury : Ibis Rouge Éditions, p. 155-173.
- March, Christian (1996) *Le discours des mères martiniquaises. Diglossie et créolité : un point de vue sociolinguistique*, Paris : L'Harmattan.
- Marie-Thérèse, Julien Lung-Fou (1958) « La pac bas, la bèf sauté », in *Fables créoles transposées et illustrées*, Fort-de-France : Dialogue, [En ligne], consulté le 14 mars 2019. URL : <http://creoles.free.fr/Cours/agneau.htm>.
- Moreau, Marie-Louise (1997) *Sociolinguistique : Les concepts de base*. Liège : Mardaga.
- Müller, Friedrich Max (1861) *Lectures of the science of language*, Londres : Longman, Green, Longman & Roberts.
- Müller, Julia (2018) *Le créole des jeunes : une enquête exploratoire en Martinique* (mémoire de Master, université de Vienne).
- Oliel, Jacob (1979) *Le Bilinguisme franco-créole ou la difficulté d'enseigner le français en milieu créolophone*, Pointe-à-Pitre : C.D.D.P. Guadeloupe.
- Petit Robert= Robert, Paul & Rey-Debove. (2008) *Le nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (version électronique). Paris : Dictionnaires Le Robert.
- Poplack, Shana (1980) « Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL : toward a typology of code-switching », *Linguistics*, n°18, p. 581-618.
- Prudent, Lambert-Félix (2005) « Langue et culture créoles : création d'une discipline et construction de normes », *Revue française de linguistique appliquée*, n°10, p. 103-114, URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2005-1-page-103.htm>.
- Prudent, Lambert-Félix (1982) « Les Petites Antilles présentent-elles une situation de diglossie ? (de l'intérêt d'une problématique sociolinguistique de l'interlecte) », *Cahiers de Linguistique Sociale*, n° 4/5, p. 24-40.
- Prudent, Lambert-Félix (1981) « Diglossie et interlecte », *Langages*, n° 61, p. 13-38.
- Prudent, Lambert-Félix & Mérida, Georges-Jacques (1984) « An langaj kréyòl dimi-panaché : interlecte et dynamique conversationnelle », *Langages*, n°19, p. 31-45.
- Pustka, Elissa, Bellonie, Jean-David, Chalier, Marc & Jansen, Luise (2019) « C'est toujours l'autre qui a un accent : le prestige méconnu des accents du Sud, des Antilles et du Québec », *Glottopol*, n° 31, 27-52.
- Pustka, Elissa & Bellonie, Jean-David (2017) « Guadeloupe, Martinique », in Reutner, Ursula (dir.) *Manuel des Francophonies*, Berlin/Boston : de Gruyter, p. 625-646. (Manual of Romance Linguistics)
- Pustka, Elissa (2015) « Les 'Grands-Blancs' de la Guadeloupe. Histoire des langues, sociolinguistique et phonologie », in Thibault, André (éd.) *Du français aux créoles : phonétique, lexicologie et dialectologie historiques dans les Antilles*, Paris : Garnier, p. 353-424.
- Pustka, Elissa (2013) « 'Les Noirs chantent, les Blancs chantent et roulent, et les Indiens chantent avec une petite voix aiguë' – Représentations et perceptions des accents

- français en Guadeloupe », in Ledegen, Gudrun (dir.) *La variation du français dans les espaces créolophones et francophones*, volume 2, Paris : L'Harmattan, p. 97-113.
- Pustka, Elissa (2010) « La subordination sans subordonnant en français guadeloupéen – créolisme ou pseudo-créolisme ? », in Drescher, Martina & Neumann-Holzschuh, Ingrid (dir.) *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*, Tübingen : Stauffenburg, p. 149-165. URL : http://homepage.univie.ac.at/elissa.pustka/wp-content/uploads/2014/09/pustka2010_subordination_gwada.pdf
- Pustka, Elissa (2009) « Französisch-Kreol-Kontinuum in Guadeloupe ? – eine Analyse von 82 Colombo-Rezepten », in Jansen, Silke & Symeonidis, Haralambos (dir.) *Dynamik romanischer Varietäten außerhalb Europas. Alte und Neue Romania im Dialog*, Francfort sur le Main : Lang, p. 47-65.
- Pustka, Elissa (2007a) *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*, Tübingen : Narr.
- Pustka, Elissa (2007b) « Le mythe du créole L1 », *Romanistisches Jahrbuch*, n° 57 (2006), p. 60-83.
- Reutner, Ursula (2005) *Sprache und Identität einer postkolonialen Gesellschaft im Zeitalter der Globalisierung. Eine Studie zu den französischen Antillen Guadeloupe und Martinique*, Hamburg : Buske.
- Romani, Jean-Paul (2000) *L'interlecte Martiniquais. Approches sociolinguistiques des rapports lan- gue/idéologie*, Rouen : Université de Rouen (thèse de doctorat inédite).
- Romani, Jean-Paul (1997) « La langue de l'école et la langue de l'élève : l'exemple de la destination de personne en français martiniquais ou 'il récite ses leçons pour sa maman' », *Etudes créoles*, n° 20-2, p. 13-37.
- Romani, Jean-Paul (1991) *Didactique de l'expression écrite et de la littérature à la Martinique et dans la Caraïbe pour une pédagogie fondée sur la variation langagière*, Mémoire de DEA – Lettres, Université Antilles-Guyane.
- Sailer, Falk (2012) *Normen im Sprachbewußtsein : Eine soziolinguistische Studie zur Sprachreflexion auf Martinique*, Wien : Praesens.
- Schuchardt, Hugo (1884) *Hugo Schuchardt Brevier. Ein Vademekum der allgemeinen Sprachwissenschaft*, Halle : Niemeyer.
- Schuchardt, Hugo (1883) *Kreolische Studien II : Über das Indoportugiesische von Cochim*, Wien.
- Simonin, Jacky & Wharton, Sylvie (dir.) (2013) *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, Lyon : ENS édition.
- Telchid, Sylviane (1997) *Dictionnaire du français régional des Antilles – Guadeloupe, Martinique*, Paris : Éditions Bonneton.
- Thomason, Sarah (2001) *Language contact : an Introduction*, Edinburgh : Edinburgh University Press.
- Trésor Linguistique de la Langue Française informatisé* [En ligne], consulté le 14 mars 2019. URL : <http://atilf.atilf.fr>.
- Weinreich, Uriel (1953) *Languages in contact. Findings and problems*, New York : Publications of the Linguistic Circle of New York.
- William, Germain (1980) *Aurélien a paré le saut. Petit traité des créolismes en usage à la Guadeloupe*, Basse-Terre : C.C.I.

Corpus

Corpus Bellonie 2009 = Bellonie, Jean-David (2009) Corpus des annexes de la Thèse (Volume 2), in : *Ce que la didactique du français « langue maternelle » en Martinique peut tirer d'une étude sociolinguistique*, Thèse de Doctorat, Université Paris Ouest Nanterre La Défense (corpus non-publié).

Corpus Pustka 2002 = Pustka, Elissa (2004) Corpus PFC Guadeloupe, LMU Munich (corpus non-publié).

Pour citer cet article

Référence électronique

Jean-David Bellonie & Elissa Pustka, « Représentations des « mélanges » linguistiques en Martinique : des créolismes au français régional », *Études Créoles* – Vol. XXXVI n°1 & 2 - 2018 [En ligne], consulté le ... URL : http://www.lpl-aix.fr/wp-content/uploads/Etudes_créoles/bellonie-pustka.pdf